

Règlement et Conditions générales

1. Prix et conditions d'annulation

Seul un élève ayant payé la totalité du montant peut participer au séjour London Express.

L'annulation du séjour peut s'effectuer sans frais jusqu'à 6 semaines avant le début du séjour. Une fois ce délai passé, un forfait de 85 euros de frais administratifs est exigé. Lors d'une annulation dans les 10 jours ouvrés précédant le séjour, seuls 100€ sont remboursés.

Si un élève doit quitter le séjour dans les 2 premiers jours du séjour, 100€ sont remboursés. Après ce délai, aucun remboursement n'est possible.

2. Assurance

London Express a souscrit une assurance à responsabilité civile couvrant son personnel, ses élèves ainsi que les bâtiments loués. Cependant, la loi française nous demande de conseiller aux participants de souscrire une assurance personnelle complémentaire.

3. Règlement de séjour

3.1. Contrat de séjour

Pour participer au séjour, chaque élève doit signer le contrat de séjour au moment de son arrivée. Ce contrat reprend les points principaux du règlement de séjour London Express. :

Je soussigné, m'engage

- À communiquer uniquement en anglais durant toute la durée du séjour.
- À prendre part de manière active aux activités, cela afin de profiter au maximum du séjour et de l'opportunité d'améliorer son anglais.
- À faire des fautes et à poser des questions, c'est la seule façon d'apprendre.
- À demander de l'aide si j'en ressens le besoin.
- À faire preuve de respect envers les autres (élèves, professeurs, encadrants, ...)
- À laisser mon téléphone, lecteur mp3, livres en français, chez mes parents ou à les remettre au directeur dès le début du séjour.
- À respecter les consignes qui me sont données.
- À rester dans les lieux explicitement autorisés
- À ne pas fumer, à moins d'avoir remis une autorisation écrite de mes parents.
- À ne pas consommer de drogue ni d'alcool.

Les infractions au règlement et au contrat de séjour feront l'objet de remarques ou de sanctions, pouvant aller de l'avertissement à l'exclusion définitive.

3.2.Règle linguistique

Les élèves parlent anglais durant toute la durée du stage, tant pendant les heures de cours qu'en dehors de celle-ci. Un élève refusant de se plier à cette règle sera renvoyé.

L'usage d'une langue autre que l'anglais est strictement interdit. Afin de fournir un environnement anglophone de qualité, toutes les activités, cours et moments de détente sont encadrés par les moniteurs et les professeurs.

Les téléphones portables sont formellement interdits, même dans les chambres, ainsi que tout matériel donnant accès à un contact avec la langue française (Lecteur MP3, livres en français, ...). Tout élève peut téléphoner à ses proches gratuitement, autant de fois que nécessaire à partir du téléphone du secrétariat. De même, les parents peuvent prendre des nouvelles de leur enfant via le secrétariat. (07.69.04.24.58.)

Les séjours London Express se réservent le droit de ne pas accepter la participation d'un élève si ses résultats lors du test d'entrée et lors de son interview montrent qu'il sera en trop grande difficulté linguistique pour aborder sereinement un séjour d'une semaine en immersion.

3.3. Ethique et savoir vivre

Créer une ambiance de qualité est un facteur très important pour favoriser l'apprentissage de la langue. Les séjours London express mettent un point d'honneur à permettre à chaque participant de se sentir dans les meilleures conditions. Nous condamnons fermement tout type de harcèlement et les sanctionnons automatiquement d'une mesure de renvoi.

En cas de renvoi d'un élève pour infraction au règlement, les parents s'engagent à venir le chercher dans la journée. La direction de London Express est la seule à pouvoir décider du renvoi d'un élève.

Une tenue vestimentaire correcte est obligatoire.

Les relations amoureuses sont interdites.

Tout dégât occasionné par une élèves aux bâtiments, à des tiers ou à du matériel sera considéré à sa charge.

London Express n'est pas responsable en cas de perte, de vol ou d'oubli d'objets.

Si un élève qui quitte le périmètre de l'établissement, il n'est plus sous la responsabilité de l'organisateur. L'organisateur préviendra les responsables légaux de l'élève ainsi que les forces de l'ordre.

4. Fiche médicale

La réglementation française concernant les aspects médicaux est scrupuleusement suivie. Une fiche médicale sera remplie par les parents. Aucune initiative médicale ne sera prise par les organisateurs du séjour. Un médicament ne sera donné que s'il est accompagné d'une prescription médicale.

Pour tout problème médical, les responsables de l'enfant seront appelés. Les responsables légaux de l'enfant, autorisent les responsables de l'encadrement à faire appel, le cas échéant, aux services médicaux et, si les autorités médicales le jugent indispensable, à pratiquer d'urgence toute intervention médicale ou chirurgicale rendue nécessaire par l'état de l'enfant.

5. Respect de la vie privée

London Express se réserve le droit de prendre des photos d'ambiance¹. Ces photographies sont prises dans le but d'agrémenter la communication des stages et de constituer un souvenir pour les élèves et leurs parents. London Express se plie aux lois françaises et respecte le droit des parents et des élèves de ne pas diffuser certaines images s'ils en font la demande. Toute demande de ne pas diffuser d'images d'un enfant est à adresser à contact@london-express.fr

London Express collecte des données relatives à la situation linguistique des élèves et de leur famille. L'utilisation de ces données sera uniquement fait dans le cadre des séjours linguistiques London Express, et ne fera pas l'objet de vente ou de cession à qui que ce soit.

Sur notre site **www.london-express.fr**, vous pouvez demander des informations et vous inscrire à nos activités. Les données personnelles que vous nous communiquez via ces pages (nom, adresse, e-mail, numéros de téléphone, date de naissance, informations sur l'école et la formation linguistique du participant) sont uniquement rassemblées et traitées en vue de vous fournir le service ou le renseignement demandé concernant nos activités.

London Express recueille et analyse les données à caractère non personnel afin d'évaluer l'usage que font les visiteurs de ses sites.

Vos données à caractère personnel ne seront en aucun cas transmises, louées ou vendues, en tout ou en partie, à des tiers.

Conformément à la législation, vous avez le droit de consulter et de faire rectifier ou supprimer les données vous concernant. En vertu de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, vous avez également le droit de vous opposer au traitement des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits gratuitement et à tout moment en nous envoyant une lettre ou un e-mail (contact@london-express.fr).

¹ Photographie montrant un **groupe** de personnes dans une activité.